

Réunion du CA de la MPT Chony du 13/02/2017

Présents :

Jacques Petit, Sylvie Monmagnon, Martine Vachier, Christiane Maure, Isabelle Laleure, Hélène Théolier, Claude Reverchon, Christine Gasquet, Marie Fave, Marie-Béatrice Bianchi, Fred Brun

Absents excusés : Caroline Bruyère, Walter Sack, Catherine Munier, Graziella Botela, Gildas Henou

PREPARATION GRILLE D'ACTIVITE DE L'AN PROCHAIN

Trouver des activités enfants pour le mercredi (aucune activité n'a démarré cette année ce jour-là) :

Mais y a-t'il un réel besoin, vu les activités proposées lors des TAP ?

Nous devons donc éviter des activités proches de celles de TAP.

Propositions :

- voir avec Anne-Laure pour déplacement éventuel de ses cours le mercredi après-midi (permettrait de laisser un créneau supplémentaire pour le soir, pour des activités adultes),
- cours hip hop ou autre danse,
- scrapbooking ou créations,
- pilates pour ados,
- salsa (Atocha),
- activités d'Atocha pour enfants,
- anglais à reproposez, sur 1 ou 2 niveaux (Manon ne reste pas),
- apprentissage ludique des langues étrangères,
- japonais : 1 cours/ mois pour culture japonaise,

Voir avec les animateurs s'ils poursuivent en 2017/2018 les activités identiques à cette année ou/et s'il y a de nouvelles propositions.

Penser à mettre ¼ d'heure de battement entre 2 activités avec animateurs différents, mais à déterminer selon les activités et l'animateur.

LE GALA

- Courrier à faire pour demander une diminution de tarif de location de la salle (Claude)
- Rappel des dates : mardi 13 juin 19h avec répétition le 12 juin de 17h à 21h.

Proposer une rencontre avec les animateurs spécifique :

- 25/03 ou 1/04 : 9h/11h → Doodle à remplir ou faire remplir. Les référents du CA peuvent relancer les animateurs.

Introduction à préparer, sur le même principe que l'an passé (toutes les activités sont présentées avec une durée de 30 s à 1 mn). Musique à trouver en fonction du thème choisi.

LES ANIMATEURS S'EXPOSENT : COMMENT AVANCE-T-ON ?

Pas d'autres infos à ce jour.

INVESTISSEMENT

Yoga : Sangles et briques en liège

Pilates : Ballons : trouver une installation pour les ranger.

RETOUR SUR LES RENCONTRES DES LUNDIS

ABALS - M. METAYER :

Païement des adhésions pour 13 personnes du Club senior. Ne souhaite pas régler par l'association ou faire régler par les adhérents, le prix du chauffage.

HYGIENE DE VIE - Marie-Noëlle DELAS (Conseil conduite en changement en Santé environnementale)

Propose :

- . soit un atelier "Mobilier, Décoration, Désodorisants, Produits d'entretien : Apprenons à les déloger de la maison !" (Avec fabrication d'un produit sain pour la maison), pour un montant de 90 € pour 1h30 pour 7 à 8 personnes + défraiement pour déplacement de Crest + matériel)
- . ou une conférence sur les perturbateurs endocriniens (via Quartouchony, sur inscription).

Pas de suite donnée car budget est jugé trop important (20 € / personne + produits).

RESTAURANT ASSOCIATIF

Projet de création d'un restaurant associatif "L'Art des choix" avec achat des murs (du bar l'Ardéchois face à la Cartoucherie) et animations à créer.

Demandes du collectif formé (via Frank Monmagnon) :

- d'informer les adhérents de la MPT sur le projet :
- que la MPT s'inscrive au site de collecte en ligne dédié aux associations participation (Helloasso) pour permettre les dons en ligne (une association sera créée si le projet démarre)
- est-ce que la MPT est prête à s'engager financièrement sur ce projet (sous forme de prêt, don ou investissement) ?

Réponses du Conseil d'administration :

- l'information des adhérents sera réalisée par mail, avec lien vers le site de l'Art des choix :

Réponse : le message a été préparé et diffusé à tous nos adhérents, animateurs et amis de la MPT.

- inscription au site Helloasso : Ce site permet la gestion des dons, mais aussi la gestion des adhérents. Après analyse, il ne permet pas de gérer les nombres d'adhésions par rapport à plusieurs activités avec nombre limite et ne convient donc pas vraiment à notre besoin. Nous pensons aussi que faire des inscriptions via un site rompra le peu de contact que nous avons avec les adhérents.

Réponse : Le collectif des Arts des choix, peut ouvrir un compte à ce site au nom de la MPT, mais aucun membre du CA ne s'engage à le gérer ensuite.

- Engagements de la MPT :

. soutien de la MPT pour diffuser l'information mais pas plus d'implication du Conseil d'Administration au projet (pour suivi administratif et financier).

Pourquoi : l'expérience des projets lancés par Quartouchony, RuChony , Gratichony, Zone de rencontre, Curieux de Chony, Jardichony ou Fête de quartier, démontre que sans l'implication réelle d'une ou plusieurs personnes, les projets ne se font ou ne se maintiennent pas. Pour ces "activités", après un nombre de participants important au démarrage, il y a moins d'implication maintenant et les activités ne se maintiennent que grâce à l'engagement de quelques personnes. De plus, plusieurs membres du CA sont déjà très impliqués activement dans ces groupes. L'expérience d'un café associatif similaire sur Valence, demande une implication d'environ 80 bénévoles, on en est loin à ce jour.

. Engagement financier :

- L'idée de départ de créer ce café associatif est intéressante et doit être soutenue.
- Le choix d'acheter les murs du bar l'Ardéchois n'est pas partagé favorablement par la majorité des membres du CA présents : est-ce le rôle de la MPT de s'associer à cet investissement ?
- Le CA actuel de la MPT ne veut pas laisser en héritage ce montage immobilier à ses successeurs. Que se passerait-il en cas d'arrêt de l'activité ?
- La marge de manœuvre financière que possède la MPT est un gage actuel de la liberté de la MPT de pouvoir fonctionner sans subvention.
Elle nous sert également à régler des charges ponctuelles (par exemple, l'an passé pour palier à l'absence de subvention, et cette année, paiement de la retraite de Chantal, et départ pour cause d'arrêt d'activité de Josette et Marie).
- Investir pour le café associatif est différent que d'investir dans des murs.
- Questionnement sur le détournement de l'objectif initial si le restaurant devienne la cantine de La Cartoucherie.
- Le projet du café associatif nécessite un nombre de bénévoles impliqués dans la durée et la régularité.

Une partie majoritaire du Conseil d'Administration préférerait aider au financement du projet associatif plutôt que de financer les murs. Une proposition est faite : donner un "coup de pouce" financier si, au final, il manque une certaine somme pour arriver au montant nécessaire au démarrage du projet (actuellement 12 % des 90 000 Euros nécessaires ont été réunis).

Pas de réponse définitive donnée ce jour. Un vote aura lieu lors du prochain CA le 6 mars, afin de prendre en compte l'avis des absents de ce jour.